LES FICHES TECHNIQUES DU RÉSEAU GAB/FRAB





PASSER À LA MONOTRAITE

POURQUOI LA MONOTRAITE?

Lorsqu'on questionne les éleveur.euses sur leurs motivations à passer en monotraite, c'est très souvent le travail qui est mis en avant : besoins en main d'œuvre, souhait d'avoir davantage de temps libre, ou encore, gain en souplesse dans l'organisation quotidienne. La monotraite entraîne une diminution du travail d'astreinte de 1 à 2 heures par jour. Au-delà du temps de traite, la bi-traite rythme la journée. La suppression de la traite du soir permet de se libérer du temps pour se consacrer à un autre atelier ou à des projets et loisirs personnels.

UNE PRATIQUE, PLUSIEURS DÉCLINAISONS

Plusieurs stratégies répondant à des objectifs différents sont identifiées :

- ▶ Monotraite le dimanche, dans l'objectif d'alléger le travail d'astreinte le weekend.
- ▶2 mois pendant l'été pour pallier un manque de fourrages.

La production laitière a tendance à baisser en été. La qualité de l'herbe diminue et sa pousse est ralentie, voire stoppée. En dessous d'un certain volume de lait produit par vache, il peut être pertinent de questionner l'intérêt de maintenir la seconde traite. D'autant plus si on prend en considération le temps de travail et les consommations d'eau et d'électricité ramenés au litrage produit par vache.

▶2 à 3 mois en fin de campagne pour gérer la référence laitière.

Cette stratégie permet de réduire la production laitière sans recourir à la décapitalisation du cheptel en fin de campagne.

- ▶ 4 mois au printemps pour limiter la perte d'état des vaches et assurer la reproduction en début de lactation. La monotraite permet d'écrêter le pic de lactation, limitant la perte d'état. Cette stratégie est utilisée en vêlages groupés.
- > 7 mois au printemps et en été pour se libérer du temps. En élevage bio, la période intense de travail se situe de mars à octobre. La pratique de la monotraite au cours de cette période permet de se libérer de l'astreinte de la traite du soir pour limiter son temps de travail.
- ▶ 2 mois en fin de lactation quand la production laitière est plus faible (cas des vêlages groupés).

La production laitière a tendance à diminuer en fin de lactation. La monotraite permet de tarir progressivement les vaches.

▶ **Toute l'année.** La monotraite permet de se libérer du temps et évite de devoir recourir à de la main d'œuvre salariée.

La monotraite est une pratique facile à mettre en œuvre et réversible. Débuter par la monotraite sur une période restreinte permet de se tester en gardant la possibilité de revenir au fonctionnement initial si le taux de cellules dans le lait pose problème ou si la production diminue de façon trop importante.

QUELS EFFETS DE LA MONOTRAITE?

Si la monotraite a des effets sur le temps de travail de l'éleveur, elle en a aussi sur le troupeau et il est nécessaire de bien les appréhender. Ces effets peuvent être variables d'une vache à l'autre, ce qui signifie des capacités d'adaptation différentes d'un animal à un autre.

• SUR LA PRODUCTION ET LA COMPOSITION LAITIÈRE

En monotraite, la production laitière baisse de 20 à 30%. Cette baisse correspond à l'effet de la diminution de la stimulation de la mamelle. Elle est variable selon les races et les vaches mais plus accentuée chez les primipares et chez les vaches à faibles taux.

UN MOYEN DE S'ADAPTER AUX ALÉAS CLIMA-TIQUES ?



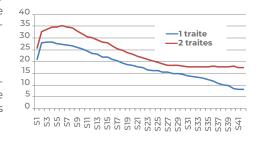
En période sèche, lorsque l'herbe pâturable se fait plus rare, la monotraite sur quelques mois permet de réduire les besoins du troupeau et d'éviter la distribution des fourrages conservés. De plus, les consommations d'eau et d'électricité liées à la seconde traite disparaissent.

Enfin, la monotraite rend plus facile l'accès à des prairies éloignées. Elle peut de ce fait, favoriser la pratique du pâturage et contribuer indirectement à augmenter la part de prairies dans la SAU et leur longévité.

Ainsi, tout en permettant de s'adapter aux évolutions climatiques, la monotraite permet de réduire l'empreinte climatique de l'élevage sur son environnement.

Lait produit (kg) par stade physiologique

Moyenne sur 3 ans de multipares Trevarez 2002-2005



Pour maintenir le volume de lait, il faudra augmenter le nombre de vaches. Ce choix dépendra des objectifs de la ferme, de la place en bâtiments ou encore des contraintes environnementales.

Appliquée pendant quelques mois sur des vaches en début de lactation, la monotraite aura un effet rémanent après son arrêt, avec une perte de lait d'environ 10% sur la suite de la lactation. Le groupage des vêlages à l'automne permet de pratiquer la monotraite estivale avec des vaches en fin de lactation et une majorité du troupeau tari, en limitant cet impact.

Passer à une traite par jour améliore les taux par « concentration » du lait : + 2,8 g/kg en moyenne pour le taux butyreux et +1,5 g/kg pour le taux protéique. Sur la composition fine du lait (MAT, protéines solubles, pH du lait) on n'observe pas d'effet.

• SUR LA QUALITÉ DU LAIT ET L'ÉTAT SANITAIRE DE LA MAMELLE

La monotraite est un facteur de risque par rapport au taux cellulaire. En effet, Il y a fréquemment une augmentation des comptages cellulaires dans le mois suivant le changement. Elle est d'autant plus importante que le troupeau a déjà un niveau cellulaire élevé. La situation revient ensuite à la normale dans les élevages initialement sains.

Les mammites ne sont pas plus fréquentes mais sont plus difficiles à soigner lorsqu'elles se déclarent.

En bi-traite, la vidange régulière de la mamelle permet de l'assainir grâce à l'évacuation des germes qui causent le phénomène inflammatoire.

SUR L'ÉTAT D'ENGRAISSEMENT

Les besoins alimentaires des vaches varient en fonction de leur production. **En monotraite, l'ingestion baisse légèrement**, entre 5 et 10%. Cette baisse est moins importante que celle de la production laitière. En conséquence, les vaches perdent moins de poids en début de lactation et reprennent plus rapidement de l'état. Cette reprise d'état est à surveiller. Elle peut induire des problèmes métaboliques au vêlage suivant : fièvre de lait, non délivrance, stéatose hépatique, etc. En période hivernale, il faut éviter des rations trop énergétiques pour les vaches en fin de lactation.

SUR LA REPRODUCTION

La monotraite améliore la fertilité et la fécondité. Les vaches étant moins sollicitées pour leurs besoins de production, le déficit énergétique de début de lactation est moins accentué et la perte d'état plus modérée.

SUR LA TRANSFORMATION FROMAGÈRE

La monotraite induit une augmentation du temps de prise du caillé (+2 min) et du rendement fromager (+450 g de fromage/100 kg de lait) sans modifier la fermeté. La composition et les caractéristiques sensorielles des fromages restent inchangées.

• SUR LE BIEN-ÊTRE DES VACHES

Les vaches peuvent ressentir un inconfort lié à une surpression mammaire dans les premières semaines de monotraite. Il semblerait que cet inconfort soit moindre au pâturage qu'en bâtiment, sans doute car l'exercice et les déplacements au pâturage réduisent la tension mammaire. Il semble toutefois que les vaches s'habituent vite à une traite par jour et passent ensuite davantage de temps aux comportements sociaux.

• SUR L'ACCÈS AU PÂTURAGE

En monotraite, avec un seul aller-retour par jour, on peut accepter d'emmener les vaches pâturer plus loin ou envisager ponctuellement de traverser une route que l'on ne traversait pas habituellement. Cela permet donc potentiellement d'accroître la surface accessible aux laitières.



1 traite par jour pendant quelques semaines uniquement

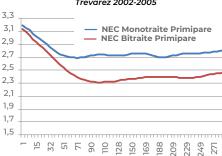
INRA Marcenat (15) - 2002 - 7 semaines d'été Troupeau composé de **64 VL** (la moitié en PH et la moitié en montbéliardes)

Ecart 1 traite - 2 traites

Lait Brut	-4,1 kg/jour soit - 21%
dont Montbéliardes	-15%
dont Prim'Holstein	-23%
ТВ	+3 g/kg
ТР	+2,4 g/kg
Cellules	+18 000 / ml

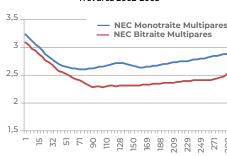
Evolution de l'état corporel des animaux en fonction du mode de traite

Données sur les primipares Trevarez 2002-2005



Evolution de l'état corporel des animaux en fonction du mode de traite

Données sur les multipares Trevarez 2002-2005



« J'ai mis en place l'élevage des veaux par des vaches nourrices en parallèle de la monotraite. Cela me permet d'être complètement libre en fin de journée, je bricole, je vais bosser sur des fermes voisines, je passe plus de temps avec ma famille et je n'ai pas à revenir pour nourrir les veaux. »

P. Gapihan

éleveur laitier à Ruffiac (56)

LES CONDITIONS POUR RÉUSSIR LE PASSAGE EN MONOTRAITE

• PARTIR D'UNE SITUATION SANITAIRE SAINE

Pour envisager la monotraite, il faut partir d'une situation cellulaire saine et veiller à sa bonne évolution. La sélection génétique sur les critères fonctionnels – vitesse de traite, résistance aux mammites cliniques et comptages cellulaires – permet d'avoir des vaches moins sensibles aux mammites. Les facteurs de risques de mammites doivent être maîtrisés pour éviter de détériorer la situation : logement, techniques de traite, alimentation, réformes des vaches à problèmes, etc. La monotraite couplée à des vêlages de printemps permet de limiter les risques de mammites et d'élévation des comptages cellulaires grâce au couchage au champ. De façon générale, il vaut mieux démarrer la monotraite lorsque les vaches sont au pâturage jour et nuit.

« De notre première expérience en 2003 pour limiter notre production laitière, la monotraite est ensuite devenu une évidence. Nous l'avons pratiquée pendant des périodes de 1 à 6 mois selon les années et le comptage cellulaire du tank. Depuis 2 ans, la monotraite est réalisé toute l'année : c'est une pratique pertinente qui s'intègre parfaitement à notre système de conduite d'élevage.

L'effectif est resté le même, 36 vaches laitières. On a progressivement réformé les vaches à problèmes (mammites et leucocytes), on a choisi des taureaux à index santé de la mamelle élevé et notre priorité est aujourd'hui sur l'hygiène de la mamelle à la traite et le taux cellulaire du tank. Tant que l'aspect sanitaire tiendra, on continuera la monotraite car cela permet une vraie qualité de vie. »

O. Corbel, éleveur laitier à Camors (56)

MAÎTRISER LE COÛT DE LA RATION

Avec une ingestion équivalente et une production laitière abaissée, il est important de privilégier une ration peu coûteuse au risque de voir son coût alimentaire augmenter. Les rations à base d'herbe pâturée sont à privilégier. Les troupeaux avec une surface accessible importante pour le pâturage sont avantagés. Dans le cas d'une ration avec du maïs, l'état corporel des animaux est un indicateur à surveiller.

« J'ai remarqué une baisse de la consommation des vaches. Pour moi, elle est liée au fait que mes vaches sont moins lourdes (effet race) mais aussi parce qu'en ne faisant plus de traite le soir, on ne restimule pas leur appétit. »

P. Gapihan, éleveur laitier à Ruffiac (56).

• ENVISAGER LE GROUPEMENT DES VÊLAGES

Monotraite et groupage des vêlages sont souvent associés, car il s'agit de deux méthodes permettant d'organiser le travail. Cependant on peut pratiquer l'un sans l'autre.

« Pendant presque 10 ans, j'ai pratiqué la monotraite estivale sur quelques mois, lorsque les vêlages étaient groupés à l'automne. Sur cette période j'observais environ 25 % de baisse de lait et je n'ai jamais eu de problèmes sanitaires importants. En 2014-2015, j'ai démarré un croisement 3 voies sur mes vaches Prim'Holstein, Monbéliardes ou croisées, avec la race Jersiaise et la Red Viking. Mes objectifs étaient l'amélioration des taux et de la qualité sanitaire de la mamelle, la réduction du format des vaches et de la capacité d'ingestion, pour des vaches mieux adaptées au pâturage. De 2016 à 2018, je suis passé en vêlages de printemps pour profiter davantage de l'herbe et parce que je trouvais la ration d'hiver difficile à équilibrer. Je suis maintenant en monotraite en continu depuis 1 an. J'ai eu peu de mammites cette année, soignées aux huiles essentielles pour la plupart, l'état corporel des vaches a été bon et très stable, tout comme la production laitière. Sur l'année passée le taux butyreux moyen est de 48 et le taux protéique de 37. »

P. Gapihan, éleveur laitier à Ruffiac (56).

LA TRANSITION

Il n'est pas nécessaire de « préparer » ses vaches à la monotraite. La suppression de la traite peut-être immédiate, sur tout le troupeau, quelle que soit la répartition des vêlages. Le premier jour de monotraite, il est préférable de ne pas aller autour du troupeau à l'heure de la traite omise. Les vaches meugleront quelques jours, puis s'habitueront (en 24-48h).





Une vision nuancée de la mono-

Jean-François a pratiqué la monotraite à partir de 2009. Son intérêt pour cette pratique est né lors d'un stage en Irlande, qui mettait en avant l'« enjeu social » de la monotraite, étant donné que la pratique permet de se libérer du temps. Dans son élevage, ce système a impliqué une baisse de production du lait de 30%, en partie compensée par une augmentation du troupeau de 20%. Une adaptation qui a induit une augmentation du besoin en fourrage de 8%. Aujourd'hui, il a fait le choix de repartir sur deux traites pour plusieurs raisons : les besoins fourragers limitant et leur gestion compliquée en année sèche, ainsi que la gestion du renouvellement induite par une augmentation des réformes de vaches à problèmes mammaires.

J-F. Glinec

éleveur laitier à Saint-Urbain (29)

L'incidence économique varie selon la durée de la monotraite. Elle est plus marquée sur de longues durées. Les volumes de lait produits sont moins importants. La qualité du lait peut se dégrader et les frais vétérinaires peuvent augmenter. Des compensations technico-économiques existent : augmentation des taux, amélioration des performances de reproduction, développement d'activités rémunératrices permettant de valoriser le temps dégagé (autres ateliers, auto-construction, atelier de transformation, etc.) et baisse des consommations énergétiques (eau et électricité liées à la suppression de la seconde traite).

La méthode des budgets partiels permet d'évaluer ces répercussions économiques. Cette méthode est applicable en l'absence d'investissements supplémentaires. Elle néglige la baisse des charges fixes d'eau et d'électricité.

PRODUIT EN PLUS	PRODUIT EN MOINS
Supplément de TB :	Lait vendu en moins :
1000 L x € x g/L = €	1000 L x € / 1000 L = €
Supplément de TP :	Pénalités cellules :
1000 L x € x g/L = €	1000 L x € /1000 L = €
CHARGES EN MOINS	CHARGES EN PLUS
Frais de reproduction :	Frais de vétérinaire :
€/ 1000 L x lait vendu / 1000 L = €	€/1000 L x lait total vendu /1000 L = €

BILAN PARTIEL:.....€

▲ Tableau issu de l'article Symbiose sur la monotraite de décembre 2019

EN BREF

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
➤ Réduction du temps de travail (- 17% de temps passé sur l'atelier lait en monotraite continue)	▶Baisse de la production laitière de 20-30 %
▶ Plus grande souplesse d'organisation	► Risque d'augmentation du taux de cellules dans le lait
► Augmentation des taux butyreux et protéique (+ 2,8 g/kg pour TB et +1,5 g/kg pour TP)	► Mammites plus difficiles à soigner
► Meilleur état d'engraissement des vaches	▶Si monotraite > 8 semaines, production pénalisée même après la reprise à 2 traites (10 %).
▶Baisse de l'ingestion des vaches (de 5 à 10 %)	▶ Ration à adapter/rationner
▶ Pratique réversible	



Ils soutiennent la bio en Bretagne :

RÉPUBLIQUE MINISTÈRE PRÉFET DE L'AGRICULTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

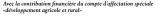
















« En 2018, le système fonctionnait bien, je n'avais presque plus d'emprunts en cours, pas d'investissement à prévoir et j'ai voulu réduire le travail en passant en monotraite toute l'an-

Pour moi, c'est un choix de vie mais aussi un choix de « fin de carrière », cohérent avec mes évolutions précédentes : changement de race pour gagner en taux, groupage des vêlages, système herbager. Si j'avais eu une pression financière j'aurais sans doute réfléchi différemment, augmenté le nombre de vaches ou conservé deux traites.

Toujours est-il que deux ans après j'en suis très satisfait ! Sur l'année comptable concernée, j'ai baissé ma production d'environ 30 % et mon chiffre d'affaires de 20%, mais j'ai eu des baisses de charges qui sont encore à quantifier. Quelques mammites au départ mais cela s'est bien maitrisé. Et en confort de travail et de vie, j'ai beaucoup gagné. »

J-Y. Davalo éleveur laitier à Caro (56)



Pour en savoir plus sur l'Agriculture Bio

- → Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département
- CÔTES D'ARMOR

GAB 22 • 02 96 74 75 65

FINISTÈRE

GAB 29 • 02 98 25 80 33

► ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 • 02 99 77 09 46

- MORBIHAN

GAB 56 • 02 97 66 32 62